

**SESSION
ORDINAIRE
10 janvier
2011**

PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOSEPH-DU-LAC TENUE LE DIXIÈME JOUR DU MOIS DE JANVIER DEUX MILLE ONZE SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR BENOIT PROULX, MAIRE SUPPLÉANT. LA SESSION DÉBUTE À VINGT HEURES.

SONT PRÉSENTS FORMANT QUORUM

M. Benoit Proulx, maire suppléant
M. Joël Brassard, conseiller
M. Donald Robinson, conseiller
M. Nicolas Villeneuve, conseiller
Mme Sylvie D'Amours, conseillère

ÉTAIENT ABSENTS

Monsieur Alain Guindon, maire et madame Marie-Eve Surprenant, conseillère avaient motivé leur absence.

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE

Madame Guylaine Comtois, directrice générale

❖ OUVERTURE DE LA SESSION

**Résolution numéro 001-01-2011
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Joël Brassard

Et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la session ordinaire du 10 janvier 2011 tel que présenté.

1. OUVERTURE DE LA SESSION

1.1 Adoption de l'ordre du jour.

2. PROCÈS-VERBAUX

2.1 Adoption du procès-verbal de la session ordinaire du 06 décembre 2010, de l'ajournement du 20 décembre 2010 et de la session spéciale d'adoption du budget du 20 décembre 2010.

3. ADMINISTRATION

3.1 Dépôt de la liste des comptes à payer du mois de décembre 2010, approbation du journal des déboursés du mois de décembre 2010 incluant les dépenses autorisées en vertu du règlement numéro 4-2000.

3.2 Approbation et autorisation de paiement de la liste des dépenses incompressibles pour l'exercice financier 2011.

3.3 Approbation et autorisation de paiement des salaires pour l'exercice financier 2011.

3.4 Renouvellement des contrats des employés cadres.

3.5 Renouvellement des assurances municipales.

3.6 Appui financier au projet de l'OMH – Volet II. *Reporté.*

3.7 Réorganisation des espaces de travail au bureau municipal.

3.8 Achat d'une machine à café pour la municipalité. *Reporté.*

4. TRANSPORTS

- 4.1 Acceptation provisoire des infrastructures municipales de la Place du Marché. *Reporté.*
- 4.2 Mandat à Claude Rémillard pour l'année 2011 relativement à la déprédation des castors sur le territoire de la municipalité.
- 4.2 Achat d'équipements de sécurité.

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 5.1 Embauche de Érik Légaré à titre de pompier à l'essai.
- 5.2 Acceptation de la démission de Jocelyn Lussier, pompier.

6. URBANISME

- 6.1 Dépôt du rapport mensuel du service d'émission des permis.
- 6.2 Étude d'une demande de dérogation mineure DM19-2010 visant la réduction de la marge latérale et du total des deux marges latérales pour la propriété située au 1069 chemin Principal.

7. LOISIRS

- 7.1 Embauche du personnel pour les activités d'hiver et d'automne 2011.
- 7.2 Octroi des contrats pour les activités d'hiver et d'automne 2011.
- 7.3 Achat de matériel- hiver et automne 2011.
- 7.4 Autorisation du budget de l'après-midi de chocolat chaud du 6 février 2011.
- 7.5 Modification de la résolution numéro 388-12-2010 pour la réparation et l'entretien de la zamboni.

8. HYGIÈNE DU MILIEU

- 8.1 Octroi du contrat- services analytiques – eau potable année 2011.
- 8.2 Renouvellement du contrat de collecte des ordures ménagères.
- 8.3 Renouvellement du contrat de collecte des matières recyclables.

9. AVIS DE MOTION

- 9.1 Avis de motion relatif à l'adoption du règlement numéro 01-2011 décrétant un emprunt et une dépense de huit cent deux mille six cent quatre-vingt six dollars (802 686\$) aux fins de réaliser des travaux d'aménagement et de rénovation du bâtiment abritant le garage municipal et la caserne d'incendie de Saint-Joseph-du-Lac.

10. ADOPTION DE RÈGLEMENTS

11. CORRESPONDANCE

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

13. AJOURNEMENT DE LA RÉUNION

❖ PROCÈS-VERBAUX

Résolution numéro 002-01-2011

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SESSION ORDINAIRE DU 6 DÉCEMBRE 2010, DE L'AJOURNEMENT DU 20 DÉCEMBRE 2010 ET DE LA SESSION SPÉCIALE D'ADOPTION DU BUDGET DU 20 DÉCEMBRE 2010

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Donald Robinson

Et unanimement résolu d'adopter les procès-verbaux de la session ordinaire du 6 décembre 2010, de l'ajournement du 20 décembre 2010 et de la session spéciale d'adoption du budget du 20 décembre 2010 tels que rédigés.

❖ ADMINISTRATION

Résolution numéro 003-01-2011

DÉPÔT DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE DÉCEMBRE 2010, APPROBATION DU JOURNAL DES DÉBOURSÉS DU MOIS DE DÉCEMBRE 2010 INCLUANT LES DÉPENSES AUTORISÉES EN VERTU DU RÈGLEMENT NUMÉRO 4-2000

IL EST PROPOSÉ PAR madame Sylvie D'amours

Et unanimement résolu d'autoriser le paiement des comptes du fonds d'administration présentés sur la liste établie au 10-01-2011 au montant de 179 400,12\$. Les dépenses inscrites au journal des déboursés du 10-01-2010 au montant de 691 060,37\$, incluant les dépenses autorisées en vertu du règlement numéro 4-2000 sont approuvées.

Les présentes dépenses ont fait l'objet de l'émission par la directrice générale d'un certificat de disponibilité de crédit tel que requis par la loi.

Résolution numéro 004-01-201

APPROBATION ET AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA LISTE DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2011

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Joël Brassard

Et unanimement résolu d'approuver la liste des dépenses incompressibles pour l'exercice financier 2011 et d'en autoriser le paiement aux fonds d'administration. La liste est jointe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Les présentes dépenses ont fait l'objet de l'émission par la directrice générale d'un certificat de disponibilité de crédit tel que requis par la loi.

Résolution numéro 005-01-2011

**APPROBATION ET AUTORISATION DE PAIEMENT DES SALAIRES
POUR L'EXERCICE FINANCIER 2011**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Joël Brassard

Et unanimement résolu d'approuver la rémunération des élus et des employés municipaux pour l'exercice financier 2011 et d'en autoriser le paiement au fonds d'administration.

Les présentes dépenses ont fait l'objet de l'émission par la directrice générale d'un certificat de disponibilité de crédit tel que requis par la loi.

Résolution numéro 006-01-2011

RENOUVELLEMENT DES CONTRATS DES EMPLOYÉS CADRES

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Joël Brassard

Et unanimement résolu de procéder au renouvellement des contrats des employés cadres pour l'année 2011.

Le maire et la directrice générale sont autorisés à signer les contrats pour et au nom de la municipalité.

Résolution numéro 007-01-2011

RENOUVELLEMENT DES ASSURANCES MUNICIPALES

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Nicolas Villeneuve

Et unanimement résolu d'autoriser le renouvellement des assurances municipales au montant de 73 871\$ avec le Groupe Ultima Inc.

La présente dépense a fait l'objet de l'émission par la directrice générale d'un certificat de disponibilité de crédit tel que requis par la loi.

Résolution numéro 008-01-2011

**RÉORGANISATION DES ESPACES DE TRAVAIL AU BUREAU
MUNICIPAL**

CONSIDÉRANT l'embauche de personnel supplémentaire;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Nicolas Villeneuve

Et unanimement résolu de procéder à des travaux d'aménagement des espaces de travail au bureau municipal, comprenant entre autre, la construction d'un nouveau bureau dans la salle commune, l'achat d'un nouveau mobilier et des modules de rangement. Une somme n'excédant pas 5000.00\$ est allouée à ces travaux.

La présente dépense a fait l'objet de l'émission par la directrice générale d'un certificat de disponibilité de crédit tel que requis par la loi.

❖ TRANSPORTS

Résolution numéro 009-01-2011

**MANDAT À CLAUDE RÉMILLARD POUR L'ANNÉE 2011
RELATIVEMENT À LA DÉPRÉDATION DES CASTORS SUR LE
TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Donald Robinson

Et unanimement résolu de mandater monsieur Claude Rémillard pour l'année 2011 relativement à la déprédation des castors sur le territoire de la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac pour un montant forfaitaire de 2 000,00\$. Un rapport d'intervention devra sera déposé.

La présente dépense a fait l'objet de l'émission par la directrice générale d'un certificat de disponibilité de crédit, tel que requis par la loi.

Résolution numéro 010-01-2011

ACHAT D'ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Nicolas Villeneuve

Et unanimement résolu de procéder à l'achat de divers équipements de sécurité de la compagnie Tenaquip pour le département des transports pour un total de 1229.32 \$ plus taxes.

4 paires de lunettes étanches Splash Maxim # SAP504	9.31 \$	37.34 \$
2 boîtes de combinaisons à capuchon, Tyvek # SAS 044, T-grand (25 par boîtes)	6.91 \$	345.50 \$
2 paquets de cartouches contre les gaz & les vapeurs, # SM900 (paquet de 2)	10.88 \$	21.76 \$
5 bidons sécuritaires, rouge, pour essence # SAI535	71.79 \$	358.95 \$
1 bidon sécuritaire avec boyau flexible, jaune, pour diesel, # SAI553	71.79 \$	71.79 \$
2 bidons sécuritaires avec boyau flexible, bleu pour gaz mixte, # SAI548	80.49 \$	160.98 \$
2 harnais de sécurités # SA0542 XL # SAI535	116.52 \$	233.04 \$
	TOTAL	<u>1229.36 \$</u>

La présente dépense a fait l'objet de l'émission par la directrice générale d'un certificat de disponibilité de crédit, tel que requis par la loi.

❖ SÉCURITÉ PUBLIQUE

Résolution numéro 011-01-2011

EMBAUCHE DE ÉRIK LÉGARÉ À TITRE DE POMPIER À L'ESSAI

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Joël Brassard

Et unanimement résolu que la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac embauche monsieur Érik Légaré à titre de pompier à l'essai selon les conditions de la convention collective. M. Légaré poursuit actuellement son DEC en intervention incendie au Collège Montmorency.

Résolution numéro 012-01-2011

ACCEPTATION DE LA DÉMISSION DE JOCELYN LUSSIER, POMPIER

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Joël Brassard

Et unanimement résolu que la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac accepte la démission de monsieur Jocelyn Lussier, pompier de notre municipalité.

Le conseil remercie monsieur Lussier pour son travail au sein de la brigade des incendies durant les six dernières années.

❖ URBANISME

Résolution numéro 013-01-2011

DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL DU SERVICE D'ÉMISSION DES PERMIS

Madame Sylvie D'Amours présente le rapport mensuel du service d'urbanisme, elle mentionne que durant le mois de décembre 2010, le service d'urbanisme a émis **21 permis dont** construction unifamiliale (9), construction multifamiliale (2), construction commerciale (1), rénovation résidentielle (1), rénovation commerciale (1), construction agricole (1), permis divers (6) pour un total de 4 552 620 \$.

Au cours du mois de décembre 2010, **7 avis d'infraction** ont été émis en rapport avec les éléments suivants : Usage non-conformes (2), affichage (3), arrêt de travaux (1), permis non signé (1).

Au cours du mois de décembre 2010, **1 constat d'infraction** a été émis en rapport à l'entretien de bâtiment.

Résolution numéro 014-01-2011

**ÉTUDE D'UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DM19-2010,
VISANT LA RÉDUCTION DE LA MARGE LATÉRALE ET DU TOTAL
DES DEUX MARGES LATÉRALES POUR LA PROPRIÉTÉ SITUÉE
AU 1069 CHEMIN PRINCIPAL**

CONSIDÉRANT

qu'en vertu du règlement sur les dérogations mineures, le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) doit transmettre une recommandation au Conseil municipal en faveur d'une demande de dérogation mineure suite à l'évaluation de celle-ci en tenant compte des critères et objectifs relatifs à la conformité aux objectifs du plan d'urbanisme, au droit des immeubles voisins, aux critères de bonne foi, à l'évaluation du préjudice et à la conformité aux règlements d'urbanisme;

CONSIDÉRANT

que les membres ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure, numéro DM19-2010, fait par l'Office municipal d'habitation de Saint-Joseph-du-Lac visant la réduction de la marge latérale et du total des deux marges latérales pour la propriété située au 1069 chemin Principal;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR madame Sylvie D'Amours

Et unanimement résolu que le Conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure DM19-2010 pour la propriété située au 1069 chemin Principal, visant la réduction de la marge latérale à 0 m et du total des deux marges latérales à 2 m, alors que le règlement de zonage numéro 4-91, prévoit une marge latérale de 3 m et un total des deux marges latérales de 6 m.

❖ LOISIRS

Résolution numéro 015-01-2011

EMBAUCHE DU PERSONNEL POUR LES ACTIVITÉS D'HIVER ET D'AUTOMNE 2011

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Donald Robinson

Et unanimement résolu d'autoriser l'embauche du personnel suivant pour les activités d'hiver et d'automne 2011 aux taux suivants :

Pom d'Ami - Francine Boulianne
(17,71\$/hre x 35hre x 33 semaines)
20 778,45 \$

Surveillante de gymnase- Lucie Cataphard
(35h/sem. x 11, 50 \$/hre x 24 semaines)
9 660.00 \$

La présente dépense a fait l'objet de l'émission par la directrice générale d'un certificat de disponibilité de crédit tel que requis par la Loi.

Résolution numéro 016-01-2011

OCTROI DES CONTRATS POUR LES ACTIVITÉS D'HIVER ET D'AUTOMNE 2011

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Donald Robinson

Et unanimement résolu d'autoriser l'octroi des contrats suivants pour les activités d'hiver et d'automne 2011

Activités multiples et Hockey cosom Alexandra Beaudoin (14\$/hre x 4hre x 24 sem.)	1 344,00 \$
Vincent Bérubé (12\$/hre x 4hre x 24 sem.)	1 152,00 \$
Cardio minceur – Intervalle cardio-tonus - Yoga Sophie Tchang (35\$/hre x 7 hre x 24 sem.)	5 880,00 \$
Baladi (Cours) Sylvie Momotides (40\$/hre x 1,5 hre x 24 sem.)	4 500,00 \$
Conférence sur les vins du monde - Agence Bénédictus inc.	3 000,00 \$
Danse (Cours) Clémence Saint-Jacques (13 \$/hre x 4,5 hre x 24 sem.)	1 404,00 \$
Espagnol (Cours) Carlos Jolly (25\$/hre x 7,5 hre x 24 sem.)	4 500,00 \$
Gymnastique (Cours) Sophie Privé (10\$/hre x 4hre x 24 sem.)	960,00 \$
Sabrina Privé (10\$/hre x 4hre x 24 sem.)	960,00 \$
Pilates Marc-André Pelland (55\$/hre x 5hre x 24 sem.)	6 600,00 \$

Tae kwon do (Cours)	
Jean-Sébastien Renaud (25\$/hre x 8hre x 24sem.)	4 800,00 \$
Renald Renaud (Assistant) (15\$/hre x 8 hre x 24 sem.)	2 880,00 \$
Cours de peinture – Suzanne Goudreau (144\$/ Enfant pour 12 semaines avec un maximum de 8 jeunes)	2 304.00 \$

Si l'activité ne s'autofinance elle sera annulée.

La présente dépense a fait l'objet de l'émission par la directrice générale d'un certificat de disponibilité de crédit tel que requis par la Loi.

Résolution numéro 017-01-2011

ACHAT DE MATÉRIEL – HIVER ET AUTOMNE 2011

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Donald Robinson

Et unanimement résolu d'autoriser la directrice des Loisirs à procéder à l'achat du matériel pour les activités de loisirs pour un montant de 1 500,00 \$ tel que prévu au budget. (Matériel pour le badminton, volley-ball, danse, Pom d'Ami, Gymnastique, Tae kwon do)

La présente dépense a fait l'objet de l'émission par la directrice générale d'un certificat de disponibilité de crédit tel que requis par la Loi.

Résolution numéro 018-01-2011

AUTORISATION DU BUDGET DE L'APRÈS-MIDI DE CHOCOLAT CHAUD DU 6 FÉVRIER 2011

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Donald Robinson

Et unanimement résolu d'autoriser le budget nécessaire au service des loisirs pour l'animation et la préparation de l'après-midi de Chocolat Chaud qui se tiendra dimanche le 6 février 2011 de 13 :30 à 16 :30 au parc Jacques Paquin. Un montant de 1 200\$ est affecté à cette activité.

Équipements et budget de l'après-midi	
Animateur & système de son :	600.00 \$
Mascotte :	300.00 \$
Chocolat chaud :	100.00 \$
Café :	100.00 \$
Crémlette ou lait :	32.00 \$
Sucre :	12.00\$
Mini Guimauves : (IGA)	10.00\$
Location machine à choc. :	000.00\$
Location de percolateur : (Service de café Van Houtte)	000.00\$
Divers :	46.00\$

Total pour l'après-midi : 1 200,00 \$ (tel que prévu au budget)

La présente dépense a fait l'objet de l'émission par la directrice générale d'un certificat de disponibilité de crédit tel que requis par la Loi.

Résolution numéro 019-01-2011

**MODIFICATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 388-12-2010
RÉPARATION ET ENTRETIEN DE LA ZAMBONI**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Donald Robinson

Et unanimement résolu de modifier la résolution numéro 388-12-2010 aux fins d'augmenter l'appropriation du surplus pour assumer le coût supplémentaire des réparations de la Zamboni. La première soumission était de 14 234,72\$ et un ajout de 4 716.33\$ pour des bris non prévus, tels que : le moteur des brosses sur le côté qui n'était plus en fonction, joint de boîte de transfert, valve à eau en laiton, valve de contrôle rebâtie et une serviette noire (tapis de la Zamboni).

La présente dépense est assumée par une appropriation du surplus accumulé.

❖ **HYGIÈNE DU MILIEU**

Résolution numéro 020-01-2011

**OCTROIT DU CONTRAT – SERVICES ANALYTIQUES – EAU
POTABLE ANNÉE 2011**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Joël Brassard

Et unanimement résolu d'accorder le contrat pour les services analytiques de l'eau potable, soit du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011 à la compagnie Exova selon la soumission portant le numéro 10-082-10388, représentant une augmentation de 0,93 % par rapport au contrat de l'année 2010 qui était d'environ 5 000\$.

La présente dépense a fait l'objet de l'émission par la directrice générale d'un certificat de disponibilité de crédit tel que requis par la Loi.

Résolution numéro 021-01-2011

**RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE COLLECTE DES ORDURES
MÉNAGÈRES**

Considérant le cahier des charges relatif au contrat des ordures ménagères pour l'année 2009 avec option de renouvellement jusqu'en 2014;

Considérant la bonne exécution du contrat des années 2009 à ce jour par l'entrepreneur RCI Environnement ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Donald Robinson

Et unanimement résolu de prolonger le contrat de collecte des ordures ménagères à l'entrepreneur RCI Environnement pour l'année 2011 selon les termes du cahier des charges.

La présente dépense a fait l'objet de l'émission par la directrice générale d'un certificat de disponibilité de crédit tel que requis par la Loi.

Résolution numéro 022-01-2011

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES

Considérant le cahier des charges relatif au contrat des matières recyclables pour l'année 2009 avec option de renouvellement jusqu'en 2014;

Considérant la bonne exécution du contrat des années 2009 à ce jour par l'entrepreneur JR service sanitaire ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Donald Robinson

Et unanimement résolu de prolonger le contrat de collecte des matières recyclables à l'entrepreneur JR service sanitaire pour l'année 2011 selon les termes du cahier des charges.

La présente dépense a fait l'objet de l'émission par la directrice générale d'un certificat de disponibilité de crédit tel que requis par la Loi.

❖ AVIS DE MOTION

Résolution numéro 023-01-2011

AVIS DE MOTION RELATIF À L'ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 01-2011 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT ET UNE DÉPENSE DE HUIT CENT DEUX MILLE SIX CENT QUATRE-VINGT SIX DOLLARS (802 686\$) AUX FINS DE RÉALISER DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉNOVATION DU BÂTIMENT ABRITANT LE GARAGE MUNICIPAL ET LA CASERNE D'INCENDIE DE SAINT-JOSLEPH-DU-LAC

Monsieur Joël Brassard donne avis qu'à la prochaine session ou à une session ultérieure, il sera présenté pour adoption le règlement numéro 01-2011 décrétant un emprunt et une dépense de huit cent deux mille six cent quatre-vingt six dollars (802 686\$) aux fins de réaliser des travaux d'aménagement et de rénovation du bâtiment abritant le garage municipal et la caserne d'incendie de Saint-Joseph-du-Lac.

❖ CORRESPONDANCE

Résolution numéro 024-01-2011

DEMANDE D'ACHAT D'UN TERRAIN APPARTENANT À LA MUNICIPALITÉ

Il est proposé par monsieur Joël Brassard

Et unanimement résolu que le conseil informe monsieur Michel Daneault de l'intention de ne pas céder le lot 1 733 121. Ce terrain est conservé dans le but d'une réfection éventuelle du chemin Principal en vue d'un élargissement du chemin.

Résolution numéro 025-01-2011

**DEMANDE D'AUTORISATION À L'ÉQUIPE LE THUNDER À
DEMANDER UN PERMIS D'ALCOOL POUR UN TOURNOI DANS LE
CADRE D'UN ACTIVITÉ DE FINANCEMENT**

Il est propose par monsieur Donald Robinson

Et unanimement résolu que la municipalité autorise l'Équipe Le Thunder à présenter une demande de permis d'alcool pour son activité qui aura lieu le 29 et le 30 janvier au parc Paul-Yvon-Lauzon.

• **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes se sont exprimées a été tenue conformément à la Loi.

Résolution numéro 026-01-2011

LEVÉE DE LA SESSION

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Joël Brassard

Et unanimement résolu qu'étant donné que l'ordre du jour n'étant pas épuisé, il est proposé par Monsieur Joël Brassard d'ajourner la présente session au 24 janvier 2010 à 20h30.

**M. BENOIT PROULX
MAIRE SUPPLÉANT**

**MME GUYLAINE COMTOIS
DIRECTRICE GÉNÉRALE**